



Mairie de BUISSON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 5 Mai 2021 à 18h30

Présents : Mesdames Chantal FRITSCH, Florence CHOPIN, Dominique LE CRONC,
Messieurs Jacques PIOT, Philippe PUIGMAL, Marc COUCHE,
Représentés : Franck DHENNIN a donné pouvoir à Chantal FRITSCH
Mireille DUCLOS TORTEL a donné pouvoir à Philippe PUIGMAL
Excusée : Sylvie PUECHLONG
Secrétaire de séance : Christine SERRET

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 avril 2021 : (6 pour et 1 abstention),

Le choix du concepteur paysagiste-architecte pour le projet de la Tour de Guet est reporté, car les éléments sont insuffisants pour délibérer,

Transfert de la compétence « mobilité » à la Communauté de Communes Vaison Ventoux :
Voté à l'unanimité

Avis sur le pacte de gouvernance de la Communauté des Communes Vaison Ventoux : Avis favorable au projet de pacte de gouvernance, mais le Conseil Municipal **s'oppose à la pérennisation de la prise en charge du Fonds de Péréquation par la Communauté de Communes.** Voté à l'unanimité

En effet ce choix est contraire à la raison d'être même de la Communauté de Communes qui est de pouvoir développer de façon efficiente des Services ou engager des Investissements d'intérêt communautaire hors de portée financières des Communes ou nécessitant la mise en œuvre de compétences d'ingénierie qu'elles ne possèdent pas. La prise en charge par la Communauté de Communes pour un montant de trois cent quatre-vingt mille euros ampute largement cette capacité.

Election d'un délégué titulaire au Syndicat Rhône Aygues Ouvèze (RAO) en remplacement de Jean Jacques BLANC :

Philippe PUIGMAL est élu délégué titulaire avec 9 voix
Jacques PIOT est élu délégué suppléant avec 9 voix

Election des délégués au Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière (S.M.D.V.F) en remplacement de Jean Jacques BLANC

Marc COUCHE est élu délégué titulaire avec 9 voix
Mireille DUCLOS TORTEL est élue déléguée suppléante avec 9 voix

Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme : approuvé à l'unanimité

Décision modificative en comptabilité (suite à une erreur de sur le budget commune) approuvé à l'unanimité

Modification de la délibération de demande de subvention DSIL pour les travaux de l'église. (montant prévu 81 900 €, nouveau montant 84 975.20€) approuvé à l'unanimité

Questions diverses :

Gel : la mairie a fait une demande de calamité agricole et le Préfet a bien acté cette demande.

Organisation de la permanence des 2 bureaux de vote pour les élections Régionales et Départementales,

Syndicat d'Energie de Vaucluse (S.E.V.) informe que le renforcement de la ligne Route de Roaix estimé à 35 000 € sera réalisé en 2022.

Fontaine : une réflexion sera menée afin qu'elle soit toujours en eau.

Les problèmes d'éboulements du mur d'enceinte au niveau de la porte Est et celui du muret de la chapelle St Pierre seront étudiés avec l'entreprise GIRARD, travaillant actuellement dans la commune.

Pour les petits travaux de maçonnerie, un jeune professionnel sera sollicité au cas par cas.

La séance est levée à 20 heures



Le Maire,
Chantal FRITSCH